



CTL du 8 Octobre 2019 - 9h **Point 8 de l'ordre du jour, NRP**

Lettre ouverte des représentants CGT Finances Publiques 67 à la Direction

Madame la présidente,

Nous prenons acte de votre projet hypocritement renommé Nouveau Réseau de Proximité (NRP) alors même qu'il s'agit de détruire définitivement la DGFIP. Nous prenons également acte du rejet massif de cette aberration par les agents du département, avec plus de la moitié d'entre eux ayant choisi d'user de leur droit de grève le 16 septembre. Votre seconde version de casse du service public mécontente toujours autant les agents. Votre capacité de girouette changeant radicalement de plan de destruction, ainsi que votre refus de mettre quoi que ce soit par écrit laissent entendre un amateurisme auréolé d'un faux air de vertu. Votre absence de réalisme conduit à supposer votre méconnaissance massive des réalités de terrain. Ainsi, vous tentez de mettre en place un SIP frontalier sans même savoir qu'il n'y a pas de distinction possible entre frontaliers et non-frontaliers dans nos logiciels, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Vous aurez compris que la CGT Finances Publiques exige le retrait de cette ineptie.

Quant à l'objet de ce comité technique local, la CGT Finances Publiques ne peut que remarquer, au fil des mois, la diminution impressionnante de documents de préparation, voire leur absence complète sur les points les plus sensibles. Pour rappel, vous avez l'obligation de communiquer toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de nos fonctions (article 50 du décret 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, confirmé par la note DGFIP du 5 décembre 2017). Comment voulez-vous permettre la moindre discussion sur un sujet sensible si nous n'avons pas été informés de votre projet en amont ?

Dans notre précédente liminaire en CTL, nous vous avons rappelé les méfaits de la stratégie France Télécom que vous appliquez à tour de bras. Nous vous avons prévenu que nous vous tiendrions pour personnellement responsables si vous vous obstinez à appliquer ces méthodes délétères. Pour le seul mois de septembre 2019, 5 agents de la DGFIP ont mis fin à leurs jours, dont certains sur leur lieu de travail. Quand comptez-vous vous arrêter et faire face aux conséquences de vos actes ? Vous ne pouvez vous défaire de votre responsabilité au prétexte de quelques réunions RH ou de mensonges éhontés à propos du maintien à résidence.

Nous savons que des agents directement concernés par vos envies de destruction sont déjà soumis à énormément de stress à ce sujet, ayant des difficultés à dormir et prenant des médicaments pour les y aider. Vous ne pouvez ignorer ces signes avant-coureurs. C'est votre dogme aveugle, sans prise en compte de vos propres agents, qui en est à l'origine.

Pour l'ensemble des raisons exposées ci-devant, la CGT Finances Publiques 67 refuse d'assister et de prendre part aux discussions sur le point 8 de l'ordre du jour. Nous exigeons le retrait pur et simple de votre projet de destruction.